

مجلة جامعة صبراتة العلمية

Sabratha University Scientific Journal



A Human Sciences Biannual Peer Reviewed Journal Issued by Sabratha University

La langue en action: discours et énonciation

حراك اللغة بين النص والبيان

Mohamed Ushaah

Maître de conférences, Faculté des Lettres, Université de Sabratha

Legal Deposit No: 139 / 2017

ISSUE 04
December 2018

La langue en action: discours et énonciation

حراك اللغة بين النص والبيان

Mohamed Ushaah
Maître de conférences, Faculté des Lettres, Université de Sabratha
Mohamed.ushaah@outlook.fr

Résumé :

La langue acquiert son caractère « social » dans la mesure où elle relie, à travers ses systèmes et ses mécanismes, toute une communauté ou une autre. Cependant, si la langue est « un produit social », le discours reste un acte propre à l'individu au cours de son utilisation de la langue. Et c'est en tant qu'« un acte individuel de volonté » que le discours constitue la mise en action de la langue par le sujet parlant en vue de communiquer sa pensée personnelle. Autrement dit, le locuteur choisit les techniques et les aptitudes verbales que lui procure la langue selon la finalité qu'il entend donner à son discours. C'est par le type même d'organisation et d'enchaînement de ses éléments, par le genre de relations et de combinaisons entre ses propositions (coordination, inférence, cause, opposition, condition, etc...) que le discours – allant de la phrase simple jusqu'au texte en passant par le paragraphe – acquiert sa valeur, sa cohérence, la finalité que le locuteur entend lui donner, en un mot, son acceptabilité par l'interlocuteur : c'est ce qu'on appelle « l'acte d'énonciation ». C'est pourquoi, de nombreux linguistes appellent à l'émergence d'une « linguistique textuelle » et, donc, à définir et à établir, à l'instar des catégories et des classes grammaticales propres à la structure phrastique, des concepts, des catégories ou des classes d'unité et d'autres types de marqueurs et des connexions logico-sémantiques qui soient spécifiques à la structure textuelle.

ملخص الدراسة:

يتناول البحث بالشرح الطابع الاجتماعي للغة وهو ما يتبين من خلال دورها في تمكين متحدثيها من التواصل فيما بينهم. وإذا كانت اللغة "نتاجاً اجتماعياً" عاماً فإن كيفية استخدام مفرداتها وآلياتها المتعددة هي من الشأن الخاص للمتحدث. فهذا الأخير يختار من بين المفردات والآليات التي توفرها اللغة ما يراه مناسباً له للتعبير عن أفكاره وتوجهاته خلال عملية التواصل مع غيره من بني لغته. وعلى هذا الأساس يصبح للخطاب النصي مفهوم ذاتي خاص بالمتحدث على مستوى معنى ومضمون الفكرة التي يريد إيصالها إلى المخاطب إليهم. فالمعنى النصي يتأثر من خلال مسار تسلسل الجمل وتبلور مضمونها عبر أدوات الربط تعليلية كانت أو سببية أو شرطية أو تعارضية أو زمنية أو غيرها وذلك بحسب اختيارات المتحدث على مستوى المفردات والآليات اللغوية التي تمكنه من التعبير على رأي ما لمخاطب ما في وقت ما وبكيفية ما. وانطلاقاً مما تقدم يرى عدد متزايد من اللغويين أنه يتعين تجاوز حدود الجملة والفقرة للوصول إلى النص كوحدة ذاتية متكاملة داعين إلى اعتماد قواعد وأسس جديدة في تحليل النص على مستوى المعنى من خلال دراسة وتبيان خصائص ومميزات أدوات الربط وتحديد دلالات ومعايير استخداماتها في النص.

Introduction:

Lors de l'apprentissage d'une langue, le plus difficile c'est beaucoup moins l'acquisition de son lexique que le pouvoir d'utiliser ses mécanisme (qu'il s'agisse de sa phonétique, sa sémantique ou de sa syntaxe) d'une façon automatique, c'est-à-dire sans efforts sans en avoir conscience, ce qui nécessite une pratique constante et rigoureuse de la langue.

A ce sujet, P. Oléron écrit : « *Qu'il faille penser à la position qu'exigent nos organes phonateurs pour articuler chaque mot ou chaque syllabe, à chacun des termes qui traduira notre intention, à toutes les règles d'accord en genre, en nombre, en temps, en mode..., si tout cela (et tout le reste) était nécessaire, jamais nous n'aurions le courage de parler ou le temps de faire autre chose. Tout cela au contraire se déroule comme fonctionne une machine merveilleusement au point...* »¹

De fait, parler une langue, c'est faire appel à des habitudes linguistiques acquises profondément ancrées et spontanément déclenchées par telle ou telle circonstance agissante. Sans cette spontanéité, l'expression rapide et correcte du contenu de la pensée serait impossible. Bien entendu, la réflexion, la volonté, le choix conscient du sujet parlant jouent leur rôle dans l'acte de la parole (comme on le verra plus loin), mais cela n'empêche pas la parole de requérir un travail trop pénible pour le sujet parlant, ce qui pourrait, en conséquence, nuire à la spontanéité de la pensée elle-même. C'est que le passage du moment conceptuel de la pensée au moment de son exécution verbal imprégnée par les automatismes de la langue est très court. Le sujet parlant ne peut donc en avoir une conscience nette comme le fait remarquer à juste titre A. Sechehaye lorsqu'il dit :

« *Il est évident qu'étant donnée la rapidité avec laquelle se déroule le processus de la parole, l'esprit ne peut pas avoir la conscience claire de ce qu'il veut faire avant le moment même où il le fait en réalité.* »²

I- Pensée, langue et discours

1. L'arbitraire de la langue :

C'est que le sujet parlant ne peut exprimer de pensée ou d'idée qu'à travers la parole mise en œuvre par le biais des signes acoustiques arbitraires fournis par la langue. De fait, « *Notre pensée a besoin de s'appuyer sur des symboles : sans quelque chose de matériel qui serve de support et de centre d'association à tous les éléments d'une idée, l'idée elle-même est impossible. Or, le propre de la langue, c'est justement de fournir des signes acoustiques arbitraires qui se substituent aux symboles de l'imagination et les rendent inutiles....L'arbitraire complet exprime avec plus d'aisance tous les aspects occasionnels d'une idée, et cela sera d'autant plus vrai que la notion à exprimer sera plus arbitraire.* »³

De fait, tout individu - qui était, au début de son acquisition de la langue, disponible pour toute langue quelle qu'elle soit - va être imprégné, très tôt, par les aptitudes logico-sémantiques et les constructions morpho-syntaxiques de la langue parlée par les membres de la

communauté dans laquelle il vit. Celles-ci vont se renforcer et se multiplier au fur et à mesure de la croissance intellectuelle et physiologique de l'individu jusqu'à l'âge adulte à tel point qu'il lui sera difficile de faire la distinction entre la réalité perçue et la pensée d'une part, et les « véhicules » par lesquels la langue le conduit à les traduire d'autre part.

2. Langue et pensée : Solidarité et superposition :

Aussi, quoiqu'on fasse, il est pratiquement impossible de discerner la pensée de la langue et vice-versa. Car on ne peut dissocier un « contenant », à savoir la langue d'un « contenu », en l'occurrence la pensée puisqu'on ne peut imaginer l'un sans l'autre. Autrement dit, il y a toujours, comme l'affirme à juste titre L. Hjelmslev, « *Solidarité entre une fonction et ses fonctions* ». De la même façon, ajoute-il, il y a « *solidarité entre la fonction sémantique et ses deux fonctions : expression et contenu* » expliquant encore que la fonction sémantique est en elle-même une solidarité : expression et contenu sont solidaires et présupposent l'un l'autre.⁴

Cette relation ou plutôt cette « superposition » et cette solidarité entre la pensée et la langue ont été plus explicitées par E. Benveniste, lequel insiste sur deux faits : le premier est que la réalité de la langue reste dans son utilisation inconsciente, la deuxième est que les pensées si abstraites ou si particulières qu'elle soient trouvent expression dans la langue. D'une part le contenu de la pensée « *reçoit forme quand il est énoncé et seulement ainsi. Il reçoit forme de la langue et dans la langue qui est le moule de toute expression possible : il ne peut s'en dissocier et il ne peut la transcender (...)* La forme linguistique est donc non seulement la condition de transmissibilité mais d'abord la condition de la réalisation de la pensée »⁵. D'autre part, la langue n'a d'autre fonction que de « signifier » mais signifier quoi ? sinon le contenu de la pensée et la signifier à qui ? sinon à celui ou à ceux qui parlent la même langue que lui.

3. La langue, « produit social » et moyen de communication :

C'est ainsi que la langue acquiert son caractère « social » dans la mesure où elle relie, à travers ses systèmes et ses mécanismes, toute une communauté ou une autre. A cet effet, F. de Saussure considère la langue, institution sociale et produit de la société, comme un ensemble de règles arbitraires admises dans la communauté.⁶ Dans le même ordre d'idée, F. Brunot souligne que la langue « *est un fait sociologique qui se produit, se développe, s'altère, se perfectionne, en fonction de la société à laquelle il appartient, qui en reflète la pensée collective avec la nuance que peuvent y apporter, consciemment ou inconsciemment les groupes ou les individus* »⁷. Mais comme chaque langue ne découpe pas la réalité de « vécu » et de la pensée

de manière identique, elle va imposer, par ses systèmes logico-sémantiques, à ceux qui l'utilisent une certaine manière de voir la réalité et de la traduire sur la chaîne linéaire du discours.

4. Toute langue a sa propre logique inhérente :

De fait, chaque langue exprime le contenu de la pensée d'une manière différente, qui soit appropriée aux besoins de la culture dont elle fait partie. Car la langue est le miroir, l'interprétant de la société.

Elle reflète la structure sociale des individus de telle ou telle communauté parlant cette même langue. En ce sens, qu'elle répond aux besoins de ceux qui s'en servent et qu'elle ne retient en conséquence que « *les concepts utiles et les distinctions suffisantes utilisées par ceux-ci sans tenir compte en tout cela que d'être précise là où il y a besoin* »⁸

Aussi, comme chaque langue a son propre système de mécanismes logico-sémantiques et de constructions morpho-syntaxiques, elle impose à ceux qui l'utilisent, dès leur plus jeune âge, une organisation particulière de voir la réalité du « vécu » et des expériences qu'ils y rencontrent. C'est que la langue a sa propre logique que la logique n'a point. En effet, comme le formule, à juste titre A. Sechehaye, « *le propre de la langue, c'est d'exprimer autant de pensées particulières que l'homme peut en concevoir avec toutes les nuances de sentiments qui accompagnent ces pensées* ». ⁹

Ainsi, on parle, on vit, on pense au fur et à mesure de l'imprégnation des fondements et des mécanismes de la langue en nous, au rythme de la langue qu'on parle, à savoir un mouvement sonore, volontaire, arbitraire, fluide et auto-complet.

Et c'est en cela que la langue acquiert son essence même à savoir un moyen de communication entre les individus d'une même communauté ou d'un même groupe d'individus parlant la même langue.

5. Langue et discours:

Si la langue est « un produit social », la parole reste un acte propre à l'individu au cours de son utilisation de la langue. Et c'est en tant qu' « *un acte individuel de volonté* »¹⁰ que la parole constitue la mise en action de la langue par le sujet parlant en vue de communiquer sa pensée personnelle.

Aussi, bien qu'il soit imprégné par les automatismes et les aptitudes verbales de la langue, le sujet parlant est toutefois « *maître de son propos, il le dirige, le construit, l'adapte à un auditoire ou à un interlocuteur* »¹¹

Cette adaptation du propos, de l'énoncé est caractérisée par la finalité à laquelle le locuteur entend arriver, car dans tout énoncé, le locuteur a une finalité. Il cherche soit à raconter ou (à se raconter) soit à dénoter une situation ou un élément d'information à l'interlocuteur, ou encore à l'influer, à agir sur lui, et c'est à travers le choix de la finalité que le locuteur essaie de construire son énoncé, en lui donnant un certain ordre logique susceptible de favoriser sa cohésion et son « décodage » comme il l'entend. Autrement dit, le locuteur choisit les techniques et les aptitudes verbales que lui procure la langue selon la finalité qu'il entend donner à son discours.

C'est par le type même d'organisation et d'enchaînement de ses éléments, par le genre de relations et de combinaisons entre ses propositions (coordination, inférence, cause, opposition, condition, etc...) que le discours acquiert sa valeur, sa cohérence, la finalité que le locuteur entend lui donner, en un mot, son acceptabilité par l'interlocuteur : c'est ce qu'on appelle « l'acte discursif ».

II- Discours et énonciation

1. Énoncé et énonciation

On entend par énoncé tout message oral ou écrit produit par un locuteur et destiné à être transmis à un destinataire. Quant à l'énonciation, elle réside dans l'action qui conduit à la production de ce message.

Ce qui fait que la situation d'énonciation est constituée par la présence d'un locuteur transmettant un énoncé à un interlocuteur donné à un moment donné, dans un lieu donné et avec une certaine intention. Autrement dit, la situation d'énonciation nous conduit à répondre aux questions : Qui parle ?, A qui ?, Quand ?, Où ? Comment ?

Ces questions constituent les marques de l'énonciation et constituent par là-même des indices du système énonciatif.

2. Les marqueurs d'énonciation :

En adressant son message à un destinataire (*tu / vous*) le locuteur (*je*) va avoir recours à des marqueurs du même registre comprenant un émetteur et un récepteur. C'est ainsi que le locuteur (ou l'énonciateurs) va utiliser des marqueurs se référant à la première et à la deuxième personne : les pronoms personnels (*je, me, moi, nous*) en face de (*tu, te, toi, vous*), les adjectifs possessifs (*mon, ma, mes, notre, nos*) contre (*ton, ta, tes, votre, vos*), les pronoms possessifs (*le mien, le nôtre*) en face de (*le tien, le vôtre*).

De même le locuteur va avoir recours à des indices spatio-temporelles sous forme d'adverbes de lieu (*ici, à cet endroit...*) ou de temps (*maintenant, actuellement...*), lesquels marquent la valeur d'actualisation énonciative. Cette valeur va être marquée encore plus par l'emploi d'un certain nombre de formes temporelles s'organisant autour du temps présent, lequel correspond au moment de l'énonciation. Les faits antérieurs au *présent* de l'énonciation sont rapportés par des verbes au *plus-que-parfait*, à l'*imparfait*, ou *passé composé*. Les actions postérieures sont rapportées par des verbes au futur simple et au futur antérieur. Ces temps verbaux vont construire le système temporel du *discours* par opposition au système temporel du *récit* organisé autour du *passé simple* (et accessoirement du *passé antérieur*), système dans lequel les actions sont racontées telles quelles sans aucune intervention du narrateur.

3. Langue discursive et énonciation :

Quant à la notion de « *l'acte discursif* »¹², elle a été esquissée par W. V. Humboldt qui, dans sa théorie des langages, définit la langue comme une activité discursive, c'est-à-dire « comme l'acte de son émission réelle » tout en précisant que les éléments les plus significatifs de la langue ne peuvent être perçus que dans « *les enchaînements de la langue* ». ¹³

Pour sa part, F. de Saussure s'est interrogé, lui aussi, sur « ce qui sépare » la langue proprement dite de « la langue discursive ». ¹⁴ Il parle même de « langage discursif » aussi bien que de « parole » et établit une séparation entre les signes – mots et la phrase. De fait, selon lui, « *la phrase n'existe que dans la parole, dans la langue discursive, tandis que le mot est une unité vivant en dehors de tout discours, dans le trésor mental* », ¹⁵ précisant, plus loin, que « *la langue n'est créée qu'en vue du discours, mais qu'est-ce-que sépare le discours de la langue ou qu'est-ce-qui, à un certain moment, permet de dire que la langue entre en action comme discours ?* » ¹⁶

Mais c'est E. Benveniste qui, partant de l'approche saussurienne de la phrase, va utiliser, le premier, le terme d'« énonciation » comme étant « *une mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* » ¹⁷ tout en soulignant que la « *condition spécifique de l'énonciation c'est l'acte même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé (...). Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte* ». ¹⁸

III- « Sémiotique » et « sémantique »

1- Langue « sémiotique » et langue « sémantique »:

Partant de là, le linguiste français établit alors une distinction entre deux sortes de langue : D'une part, la langue en tant que systèmes de signes, qui s'intéresse au matériel de la langue comme étant une réalité intrinsèque de la langue lorsqu'elle est en pure disponibilité « sémiotique » (qui signifie), le sémiotique étant alors comme propriété de la langue elle-même. Et d'autre part la langue en tant que système discursif à savoir lorsqu'elle est en emploi, en action, reprenant ainsi sa valeur « sémantique » (qui communique) et retrouvant, par là-même, sa fonction de « *médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'esprit et les choses, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes. C'est la langue de la description et du raisonnement* ». ¹⁹

Autrement dit, le « sémiotique » existant en soi constitue la réalité intrinsèque de la langue mais n'a pas d'applications particulières, ce qui est justement le cas du « sémantique » dans la mesure où le locuteur, au cours de son activité discursive, met la langue en emploi, en action et lui échoit des applications particulières, lesquelles correspondent aux phrases qu'il ne cesse de construire et d'énoncer et qui se caractérisent (comme on le verra amplement plus loin) par leur nature, justement, particulière et à chaque fois différente.

Reprenant cette distinction entre « sémiotique » et « sémantique » tout en l'appliquant au niveau de la phrase, M. Gochet considère que cette distinction est proche de celles qui existent en anglais entre le terme « sentence » (phrase) et celui de « statement » (énoncé).

2- Phrase et énoncé:

Comme équivalent de « sentence », la phrase, dit-il, « *n'est pas nécessairement assertée mais simplement présentée, sans qu'elle exprime une adhésion de celui qui la prononce* ». ²⁰ Par contre, comme équivalent de statement, ajoute-t-il, la phrase constitue « *un énoncé unique, non répétable, qui est au locuteur et au cadre dans lequel il est prononcé* ». ²¹

C'est dans le cadre de la phrase à valeur sémantique que le locuteur, usant de son acte discursif, va choisir dans la langue des mots et va les assembler, les agencer, les organiser dans son énoncé, de manière à ce qu'ils expriment, par l'emploi qu'il leur donne, « un sens » particulier, différent de leur sens inhérent.

Autrement dit, la langue, avant l'énonciation ne représente qu'une pure disponibilité de la langue. Dès que l'énonciation se met en fonctionnement, la langue se transforme en une instance de discours dans laquelle le locuteur devient « propriétaire » de la langue. Ce que E. Benveniste explicite par la définition qu'il donne à l'acte d'énonciation : « *En tant que réalisation individuelle, l'énonciation peut se définir, par rapport à la langue, comme un procès d'appropriation* ». ²²

En s'appropriant la langue pour transmettre à son interlocuteur un message bien déterminé, le locuteur procède à l'assemblage et à l'agencement d'un certain nombre de mots choisis dans le matériel de la langue de manière à ce qu'ils traduisent l'idée « véhiculée » par les propos de son énoncé ou de sa phrase.

3- « Sens » des mots, « idée » de la phrase:

Partant de là, si le sens de la phrase est donné par l'idée qu'elle dégage et qu'elle exprime, le sens des mots est perçu par le biais de leur emploi dans la phrase. Aussi, contrairement aux mots, la phrase ne peut comporter d'emploi. Elle est, chaque fois, un événement particulier, éphémère et différent. C'est que la phrase « *n'existe que dans l'instant où elle est proférée et elle s'efface aussitôt. C'est un événement évanouissant* ». ²³

Dans ce même ordre d'analyse, M. Foucault arrive à cette même conclusion. Il dit en l'occurrence. « *Partant du fait que l'énoncé est toujours donné au travers d'une épaisseur matérielle, même si elle est dissimulée, même si à peine apparue, elle est condamnée à s'évanouir* ». ²⁴

4- Polysémie des mots dans leur emploi « discursif »:

Comme les situations discursives se renouvellent et varient sans cesse, le sens des mots dans leur emploi discursif va lui aussi changer et varier en permanence. Comme le souligne à juste titre, M. Pécheux qui, abordant la polysémie des mots dans leur emploi discursif, affirme que « *les mots changent de sens selon les positions tenues par ceux qui les emploient* » (...) et qu'ils « *changent de sens en passant d'une formation discursive à une autre* ». ²⁵ Ce qui fait que le sens d'une phrase donnée implique et référence à la situation du discours et l'attitude du locuteur.

Autrement dit, si le sens des mots est déterminé d'après le contexte de situation, le sens du message, quant à lui, est déterminé par le truchement des mots choisis, assemblés et organisés par le locuteur de façon à ce qu'ils expriment « le sens » qu'il entend leur donner.

5- Phrase: « sens » et « référence »:

Comme la phrase en emploi est destinée à transmettre un sens donné dans une circonstance donnée, cela nous conduit à introduire un critère qui n'était pas pris en considération dans l'analyse sémiotique, à savoir celui de « référent », qui est indépendant du sens et qui implique les circonstances qui provoquent la réalisation de la phrase.

Autrement dit, si le sens de la phrase réside dans l'idée qu'elle exprime « la référence » de la phrase « *est l'état des choses qui la provoquent, la situation du discours ou de fait à laquelle elle se rapporte et que nous ne pouvons jamais prévenir ni deviner...* »²⁶

Ce qui fait que chaque phrase prononcée est différente sémantiquement de celles qui la précèdent ou de celles qui la suivent. Chacune a un sens « particulier ». Cela s'applique même aux phrases, aux énoncés répétés par d'autres (tels que les citations), lesquels auront un sens différent selon que les conditions et les circonstances de leurs répétitions seront différentes.

L'exemple le plus explicite en ce sens réside dans la traduction qui est « *le mode le plus banal, le plus admis, le plus visible des transformations qui font qu'un texte est à la fois toujours le même et un autre* ». ²⁷

IV- Phrase, énoncé, texte

1. La phrase est l'unité du discours:

Si la phrase est la plaque tourmente du discours et que la langue n'est créée que pour le discours, il reste à définir le cadre de la « situation discursive ». Est-ce la phrase ?, l'énoncé ? ou encore le texte ?

Les avis des linguistes diffèrent à ce sujet mais se complètent parfois plus au moins relativement.

Certains linguistes du siècle dernier avaient une vision encore traditionnelle de la langue et considéraient la phrase comme étant l'unité maximale du discours. L. Bloomfield écrit à ce propos : « *Chaque phrase est une forme linguistique indépendante, qui n'est pas incluse dans une forme linguistique plus large en vertu d'une construction grammaticale quelconque* »²⁸

De même, E. Benveniste souligne que « la phrase, création infinie, variété sans limite, est la vie même du langage en action » affirmant encore que la phrase appartient bien au discours. C'est même là qu'on peut la définir : la phrase est l'unité du discours (...) »²⁹

2. Le discours est une suite d'énoncés:

De son côté, M. Foucault, dans son ouvrage « l'Archéologie du savoir » affirme qu'une unité linguistique (qu'il s'agisse d'une phrase ou d'une proposition) ne devient unité de discours (énoncé) que si on relie cet énoncé à d'autres. Puis il précise son propos : « *On ne peut dire une phrase, on ne peut la faire accéder à une existence d'énoncé sans que se trouve mis en œuvre un espace collatéral. Un énoncé a toujours des marges peuplées d'autres énoncés* »³⁰

Pour leur part, Jacques Mœschler et Anne Reboul, dans leur analyse de la « pragmatique du discours », affirment que « *le discours (ou les types du discours) ne sont rien d'autres que des suites d'énoncés* »³¹

3. Le texte est une unité sémantique:

Quant à Michael A. K. Halliday et Ruqaiya Hasan, en dépassant l'analyse grammaticale transphrastique (ensemble de phrases), considèrent alors le texte non comme une grande phrase ou comme une simple suite de phrases mais comme « *une unité sémantique, une unité de sens en contexte* ». ³²

C'est que, dès qu'on passe le seuil du syntagme et du noyau de la phrase de base et qu'on entre dans le domaine du paragraphe puis du texte, d'autres systèmes de relation et de connexion apparaissent, qui ne sont pas fondés sur des critères morphosyntaxiques mais sur des marques et des valeurs relationnelles. Ces connexions textuelles possèdent, comme le souligne M. Charolles, deux propriétés essentielles :

- Elles « *reposent sur l'occurrence de marques institutionnelles ayant pour fonction conventionnelle de signaler au destinataire que telle ou telle unité doit être comprise comment entretenant telle relation avec telle ou telle autre* ».
- Elles « *sont capables de fonctionner à longue distance et elles n'entrent pas dans des schémas préétablis, ce qui fait que le discours, à la déférence de la phrase, est une unité structurellement ouverte* »³³

Cette analyse structurelle du discours a conduit à l'émergence d'une nouvelle branche en linguistique, en l'occurrence, la « linguistique textuelle » qui a pour tâche principale de définir les grandes catégories de marques susceptibles d'établir des connexions qui ouvrent ou ferment des segments textuels plus au moins longs.

4. Décalage entre la structure phrastique et la structure textuelle:

De fait, les marques utilisées en ce sens actuellement ne recoupent que partiellement les catégories morphosyntaxiques définies dans le cadre de la langue du fait que l'approche de la langue vis-à-vis de la grammaticalité de l'énoncé est une approche purement morphosyntaxique réservée traditionnellement à la structure phrastique.

En effet, comme le souligne B. Combettes, les concepts utilisés en grammaire phrastique « possèdent leur propre utilité, dans leur ordre, mais ne peuvent être « réutilisés » tels quels, dans une problématique qui s'attache à un autre domaine que le leur (...). Même si des relations, des interactions, peuvent être observées entre les deux domaines (phrase et texte), des catégories fondées sur des caractéristiques purement grammaticales ne peuvent être considérées comme des notions fondamentales pertinentes en ce qui concerne la cohérence du texte »³⁴.

5. L'émergence d'une structure textuelle:

Comme la cohésion et la cohérence du texte n'étant pas les résultantes de fait de grammaticalité, certains linguistes sont passés à l'étude d'une « linguistique textuelle » ayant ses concepts spécifiques et ses propres classes d'analyse d'ordre sémantique.

Ainsi, il est devenu évident, à titre d'exemple, de distinguer les conjonctions de coordination (mais, ou, et, donc, or, ni, car) dans leur utilisation phrastique de leur utilisation textuelle en tant que classes de connecteurs logico-sémantiques car, en passant d'une catégorie à l'autre, on change automatiquement de cadre d'analyse et subséquemment les classements changent eux aussi.

C'est pourquoi, il incombe aux chercheurs et tout particulièrement aux tenants de la « linguistique textuelle » de définir et d'établir à l'instar des catégories et des classes grammaticales propres à la structure phrastique des concepts, des catégories ou des classes d'unité et d'autres types de marqueurs et des connexions logico-sémantiques qui soient spécifiques à la structure textuelle.

Ce travail qui reste à faire est d'autant plus évident que les textes - sous forme de corpus – sont à la base de l'analyse grammaticale, comme l'a souligné H. Weinrich dans une mise au point fort pertinente : « les textes d'une langue ne se trouvent pas à la fin ni même au-delà de la grammaire, mais ils sont au départ de la grammaire »³⁵

De fait, les textes constituent l'exemple-modèle de la mise en pratique de la langue en action, à savoir un système dynamique de relations entre les éléments constitutifs du discours.

V- La langue est un système de relations entre les éléments

Ces notions de systèmes de coordination, de distinctions, d'oppositions, se tiennent étroitement et mettent en exergue, par nécessité logique, celles de dépendance et de solidarité, de sorte que, si un membre d'une opposition par exemple est atteint c'est non seulement le statut de toute opposition qui est mise en cause, mais aussi tout l'équilibre du système qui est atteint. Le message du locuteur n'est plus alors accessible pour n'avoir pas respecté les opérations et les mécanismes de « l'encodage », c'est-à-dire les rapports et les relations qui unissent les énoncés et les organisent d'une telle manière qu'ils puissent être « décodables » par l'allocuteur.

C'est pourquoi, lorsque nous n'arrivons pas à comprendre un énoncé, il est pour nous comme un assemblage de signes, dénué de sens, sans relations, sans rapports logico-sémantique, c'est-à-dire sans « supports » logiques véhiculant des significations appropriées.

De fait, ce sont les relations et les connexions qui donnent à tout énoncé son caractère organique et vivant de telle sorte que la moindre modification quelque part dans l'énoncé et c'est tout le reste de celui-ci qui se trouve affecté : « *La valeur d'un terme peut être modifié sans qu'on touche ni à son sens ni à ses sons mais seulement par le fait que telle autre terme voisin aura subi une modification* ». ³⁶

Par ailleurs, comprendre un énoncé n'est pas exclusivement le comprendre en soi-même mais encore le rapporter aux autres énoncés parmi lesquels il fait partie, autrement dit, c'est le situer à travers les relations et les rapports logico-discursives le reliant aux autres énoncés.

Aussi, comme l'écrit J. B. Grise, « *Ce ne sont pas tellement les choses dont parle le discours qui importe, mais la façon dont elles sont présentées. Ceci conduit à faire porter l'attention bien davantage sur les opérations logico-discursives de prise en charge des énoncés (modélisation de toutes sortes), sur leurs justifications..., sur la cohérence de l'ensemble que sur les opérations elles-mêmes des objets* ». ³⁷

Ces opérations se manifestent généralement sous forme de locutions et de connecteurs logico-sémantiques dont la fonction est de se mouler sur le cheminement de la pensée humaine, d'en souligner les jonctions, les rapports, les détours et les variations de raisonnement (opposition, condition, but, temporalité, causalité, inférence, etc...).

Sans ces relations et ces rapports, aucune pensée continue ne peut être clairement exprimée si bien que les énoncés ne seront qu'une succession d'idées isolées les unes des autres

et sans rapport entre elles. Ce qui fait que la phrase, en elle-même, ne peut avoir de grammaire qu'en ayant des rapports avec d'autres phrases en tant que parties de la langue.

De fait, si la proposition, la phrase simple ou encore la phrase complexe disposent - chacune à son niveau- d'une certaine autonomie linguistique et discursive et constituent ainsi des phénomènes signifiants pleins, il n'en demeure pas mais qu'elles sont articulées dans une étude plus large du discours à savoir le texte où elles seront alors subordonnées les unes autres par le biais d'un certain nombre de locutions et de connexions, lesquelles vont, dans le flux mouvant et infiniment varié de la langue, donner au discours sa cohésion, sa cohérence, et sa continuité dynamique, en un mot, sa valeur énonciative.

Conclusion:

Le discours - plaque tournante des rapports et des relations logico-sémantique - n'est plus donc perçu comme une « somme » mais une « suite » dynamique de phrases. Il est le produit, le résultat de deux éléments :

Un élément statique qui est le matériel linguistique proprement dit (mots disponibles dans la langue) en tant que système de signes (champs sémantique) et un élément dynamique (langue en action) qui est l'organisation de ce matériel en un autre système (champs sémantique) dans lequel interviennent trois critères : un critère de continuité pour assurer le déroulement du discours dans le temps, un critère de cohésion qui assure la cohérence du discours au niveau de ses segments, de ses propositions et de ses phrases (énonciation à travers les connexions sémantiques) et un critère de "référence" qui implique les circonstances provoquant la réalisations de l'énoncé, de la phrase, et qui font que toute phrase prononcée a un "sens" particulier, non répétable et qu'elle est condamnée à disparaître une fois proférée.

Cette particularité sémantique sans cesse différente de la phrase est due au fait que le "sens" d'une phrase n'est autre chose que l'idée qu'un locuteur donné veut exprimer à un temps donné dans une circonstance donnée.

Quant au "sens" du texte proprement dit - composé d'une suite de phrases reliées les unes autres par des opérateurs et des connexions aux connotations logico-sémantiques variées, spécifiques et fort subtiles -, il réside, de fait, dans l'idée globale que le locuteur veut transmettre à l'interlocuteur.

Dans cette finalité, le premier va s'adresser au second en construisant un discours cohérent, intelligible et compréhensible s'appuyant, en l'occurrence, sur les conjonctions

interpropositionnelles (au niveau de la phrase) et sur les connexions interphrastiques (au niveau du texte), lesquelles vont relier sémantiquement les différentes parties du discours.

Le niveau de ces relations – un niveau allant de la phrase (simple ou complexe) jusqu’au texte en passant par le paragraphe – constitue la base et la référence de l’analyse structurale et sémantique du discours.

Aussi, il serait judicieux, à cet égard, de consacrer ultérieurement une étude exhaustive et plus approfondie sur les différents types de discours et de connexions logico-discursives (causalité, conséquence, temporalité, opposition, but, condition, etc...) ainsi que leurs caractéristiques sémantiques spécifiques. Mais ceci est une autre question qui mérite, d’ailleurs, d’être traitée plus amplement dans une étude ultérieure.

Notes et bibliographie:

- 1- P. Oléron, Problèmes de psycholinguistique, p 80, Edition P.U.F, Paris, 1963.
- 2- A. Sechehaye, Essai sur la structure logique de la phrase, P 123-124, Edition Champion, Paris, 1950.
- 3- Ibid p93.
- 4 -Louis Hjelmslev, Prolégomènes à une théorie du langage, tome I, p 66-67, Édition de Minuit, Paris, 2000.
- 5 -Emile Benveniste, Problèmes de linguistique Générale, Tome1, P. 63-64, Édition Gallimard, Paris, 1974.
- 6- Pour plus de détails, Voir Ferdinand De Saussure, Cours de linguistique générale, Chapitre III, (P. 23 à 32), Edition Payot, Paris, 1995.
- 7-Ferdinand Brunot, La Pensée et la Langue, l’introduction, P. XXI, Edition Masson Compagnie, Paris, 1922.
- 8 -James Urmson, in E. Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Tome I, p. 268, Edition Gallimard, Paris, 1974.
- 9 -Albert Sechehaye, Essai sur la structure logique de la phrase, p. 11, Édition Champion, Paris, 1950.
- 10- Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 34-35, Édition Payot, 1995.
- 11-Charles Pierre Boutton, l’Acquisition d’une langue étrangère, p. 46, Édition Klincksieck, Paris, 1974.
- 12 -« Le discours le Humboldt », in Henrie Meschonnic, Les états de la poétique, p. 143, Edition Gallimard, Paris, 1985.
- 13- Ibid.
- 14- Ferdinand de Saussure, Écrits de linguistique générale, p. 95, Édition Gallimard, Paris, 2002.
- 15- Ibid., p. 117
- 16 -Ibid. P. 227.

-
- 17 -Émile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Tome II, p. 80, Édition Gallimard, Paris, 1974.
- 18- Ibid.
- 19 -Ibid. P. 224
- 20-M. Gochet, le langage II (Société de philosophie de langue française, Actes du XIIIème congrès, Genève, 1966), Neuchâtel, La Bacconnière, pp. 29-40, 1967, in Émile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Tome II, pp. 230-236, Édition, Gallimard, Paris 1974.
- 21- Ibid.
- 22 -Émile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, tome II, p.82, Édition Gallimard, Paris, 1974.
- 23-Ibid., p. 227.
- 24- Michel Foucault, l'Archéologie du savoir, p.132, Édition Gallimard, Paris, 1969.
- 25-Michel Pécheux, l'Inquiétude du discours, p.148, Édition des Cendres, Paris, 1990.
- 26-Émile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Tome II, p. 226-227, Édition Gallimard, Paris, 1974.
- 27-Henri Meschonnic, Poétique du traduire, p. 175, Édition Lagrasse, Verdier, 1999.
- 28-Leonard Bloomfield, le langage, p. 161-162, Editions Payot, Paris, 1971.
- 29 -Émile Benveniste, Problèmes de linguistique générale, Tome II, p. 129-130, Édition Gallimard, Paris, 1974.
- 30 -Michel Foucault, L'Archéologie du savoir, p. 128, Édition Gallimard, Paris, 1969.
- 31 -Jacques Moeschler et Anne Reboul, Le dialogue n'est pas une catégorie naturelle scientifiquement pertinente, Cahier de linguistique française, n° 17, Genève, 1995.
- 32 -Michael A. K. Halliday et Ruqaiya Hasan, Cohesion in English, p. 293, Édition Longmann, New York, London, 1976 (Traduit par Jean-Michel Adam).
- 33- Ibid.
- 34 -Bernard Combattes, Question de méthode et de contenu en linguistique du texte, p. 113-114 ; in Études de linguistique appliquée, 87, Édition Didier, Paris, 1992.
- 35 -Harald Weinrich, Tempus, p. 308, Stuttgart, Berlin, Cologne, 1994 (Traduction de Jean-Michel Adam).
- 36 -Ferdinand de Saussure, Cours de linguistique générale, p. 166, Édition Payot, Paris, 1995.
- 37 -Jean Blaise Grize, Travaux de recherches sémiologiques, n°23, octobre 1975, in :(M. J. Borel, Schématisation discursive et énonciation, p.8).